

Shakers

lieux d'Effervescence

Appel à candidatures 2020 / 15^{ème} session /

Pépinière d'Artistes SHAKERS – lieux d'Effervescence / Montluçon, Région Auvergne-Rhône-Alpes

I - LE CADRE :

L'association SHAKERS - lieux d'effervescence, résidence d'artistes plasticiens est une plateforme qui favorise les échanges et l'accès à l'art contemporain par le biais de projets culturels. Elle encourage les populations éloignées de l'offre culturelle à aller progressivement à sa rencontre par le biais de diverses actions (ateliers d'arts visuels, portes-ouvertes, rencontres-discussions...).

L'association déménagera courant janvier 2020 dans un nouveau quartier. Le quartier de Rimard - Marignon dans la commune de Montluçon (03100). Ce quartier à quelques pas de la campagne et à 15 minutes à pied du centre-ville, est d'une ambiance calme.

De nombreuses enseignes alentours répondront aux besoins matériels des artistes (**Intermarché, Mr. Bricolage, Brico dépôt, Cultura...**).

II – LES RESIDENCES :

Cette pépinière a pour ambition de révéler de nouveaux talents et de les accompagner dans leur voie professionnelle. Pour cela, la résidence offre la possibilité à ces jeunes artistes émergents d'engager et/ou de finaliser un projet en bénéficiant de l'accompagnement de l'association, d'un atelier d'accueil, d'une bourse de résidence ainsi qu'une bourse de matériel.

Deux propositions de résidences :

1- Résidence longue de création en vue d'une exposition :

6 mois de résidence/un artiste/ 01 avril au 01 octobre 2020.

Cette durée permet l'amorce d'un ancrage du travail des artistes avec la population locale et dans le territoire. Ouverte aux jeunes artistes diplômés des écoles d'Art. **Âge limite 35 ans.**

L'artiste bénéficie d'un logement type F4 (sis au 5 allée des Goélands à Montluçon, partagé avec d'autres artistes si nécessaire, meublé, ainsi qu'une **bourse de résidence** de **800 €** par mois et **d'un budget global de production** de **600 €**.

A l'ENTREE de sa résidence, l'artiste sélectionné devra venir avec une sélection d'œuvres en vue d'une présentation de son travail au public de Montluçon Communauté, ce qui permettra d'impliquer, en amont, les acteurs du territoire, ressources éventuelles pour le projet de l'artiste.

A L'ISSUE de la résidence sont prévues une exposition personnelle à l'Orangerie du château de la Louvière ou au FAMC de la ville de Montluçon, d'une durée de 3 à 4 semaines ainsi que l'édition d'un catalogue prise en charge par la résidence et élaboré avec l'artiste et qui sera édité à 250 exemplaires. L'artiste disposera de 200 exemplaires.

Depuis 2005, Il est demandé aux résidents de faire don d'une œuvre à Shakers afin d'enrichir le Fonds d'œuvres de l'association. A travers cette collection, l'association assure la promotion des artistes ainsi que la sienne par des expositions régulières et différents évènements culturels.

Il sera demandé à l'artiste, dans le cadre de la politique de sensibilisation à l'art contemporain de la résidence, d'intervenir en mettant en place des ateliers de pratiques artistiques en direction d'un public qui en est éloigné. Ces ateliers seront rémunérés.

2- Résidence courte d'expérimentation avec médiation :

3 mois/deux artistes travaillant sur un même projet ou projet croisé / 02 novembre 2020 au 01 février 2021.

Les deux artistes bénéficient d'un logement en commun ainsi qu'une **bourse de résidence** de **800 €** par mois par artiste et **d'un budget global de production** de **300 €** chacun.

Cette résidence est envisagée comme un temps de réflexion, de recherche et d'expérimentation pour un projet en commun ou croisé de deux artistes sans obligation de production ou d'exposition à l'issue du travail mené. Toutefois les propositions des artistes souhaitant présenter un travail au public seront étudiées. Elaboration et présentation d'un dossier artistique en commun, conseillées.

Ces artistes devront également mener des ateliers de pratiques artistiques comme énoncés ci-dessus.

Résidence ouverte aux artistes professionnels sans limite d'âge.

A noter : Il sera demandé aux artistes (résidence courte, résidence longue) d'être présents pour différents événements qui jalonnent leur résidence : journées portes ouvertes des ateliers d'artistes, rencontres avec différents publics et partenaires... . L'artiste peut, s'il le souhaite, proposer des formes de rencontres en adéquation avec sa démarche artistique.

La résidence veillera à ce que ces actions de médiation en direction des publics n'outrepassent pas un tiers du temps global de sa résidence.

III – LES OBJECTIFS :

- encourager et soutenir les artistes dans la création contemporaine.
- concourir au développement d'une image attractive du territoire Montluçonnais par la promotion des arts visuels,
- diffuser l'art et la création vers un public le plus vaste possible,
- inscrire une démarche artistique sur un lieu,
- favoriser les rencontres des artistes résidents avec les institutions culturelles de la région (D.R.A.C, centres d'art, associations culturelles...)

L'artiste est libre dans sa création et la proposition de différents projets lors de sa résidence. Toutefois, l'association portera une attention particulière aux candidats souhaitant travailler en relation avec le territoire.

IV - CONDITIONS D'ACCUEIL :

A / Hébergement :

Shakers dispose d'un appartement meublé, de type F4, **dont les charges et fluides sont à la charge de la résidence.**

A compter de janvier 2020, la résidence d'artistes déménagera dans de nouveaux locaux situés square Henri Barbusse. L'artiste résident dispose d'un **atelier individuel de 60 m².**

Dans les ateliers se côtoient des artistes professionnels et amateurs.

B / Bourses de résidence & de production :

L'artiste percevra

- une dotation artistique mensuelle de 800 €,
- une bourse d'aide à la création (matériel) de 600 € (100 € par mois) pour une résidence longue et de 300 € pour une résidence courte.

V - EQUIPEMENT

Local contenant presse à graver de voyage. Rouleau 80 cm et plateau de 130 x 80 cm
Petit équipement d'atelier : perceuse, scie sauteuse... .
Connexion internet.

V – LES INTERVENTIONS :

Les artistes résidents interviendront :

- dans différentes structures, scolaires et institutionnelles dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique Culturelle» avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne- Rhône-Alpes,
- lors d'ateliers d'arts visuels.

Ces Interventions seront rémunérées et viendront en supplément de la bourse de résidence.

Par ailleurs, l'équipe de SHAKERS - Lieux d'Effervescence sera à votre écoute pour développer vos projets dans le cadre de la résidence (partenariat avec les entreprises ou institutions locales...).

SHAKERS est soutenue par : le Ministère des affaires culturelles et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpe, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Allier, Montluçon Communauté, ainsi que la ville de Montluçon.

Vous êtes intéressé(e) pour être candidat à la 15^{ème} session de SHAKERS Lieux d'Effervescence, voici les démarches à suivre :

VI – DOSSIER DE CANDIDATURE & MODALITE DE SELECTION DES ARTISTES :

ÉCHEANCIER :

06 décembre 2019 : Date limite du dépôt des dossiers.

19 décembre 2019 : Présélection de 8 dossiers retenus : dont 5 dossiers pour la résidence courte et 3 dossiers pour la résidence longue. Pour les entretiens avec le jury, les candidats retenus seront avertis par téléphone et par mail.

23 janvier 2020 : Cette année, le jury de sélection se tiendra à l'école des Beaux-Arts de Bourges. Chaque artiste présélectionné se présentera devant le jury pour un entretien individuel de 20 mn.
Etre à la disposition du jury entre 9 h 15 et 17 h.
Les entretiens se dérouleront de 9 h 30 à 17 h 00.
La délibération du jury se tiendra de 17 h 00 et 17 h 30.
Les candidats seront prévenus par téléphone.

COMMENT ÊTRE CANDIDAT ?

Votre dossier doit parvenir à la résidence **impérativement avant : 06 décembre 2019**(clôture des inscriptions) en format pdf à l'adresse suivante : **bisson@shakers.fr**

Votre dossier doit être composé des pièces suivantes

- 1 lettre de motivation, adressée au président
- 1 fiche de renseignements jointe, dûment complétée
- 1 CV
- Dossier artistique en pdf, (pour documents multimédia faire figurer liens sur dossier artistique).
- 1 dossier de presse : articles, textes critiques, publications.

Vous avez besoin d'informations, vous pouvez nous joindre :

Siège de SHAKERS :
Téléphone : 04 70 02 49 88
Par mail: bisson@shakers.fr
Site : <http://www.residenceshakers.com>

Lucie BISSON – Médiatrice Culturelle
Téléphone mobile : 06 74 12 91 87
Par mail : bisson@shakers.fr

Jean-François DECORSE – Président
Téléphone mobile : 06 80 18 63 88
Par mail : shakers@shakers.fr

FICHE DE CANDIDATURE : PROMOTION 2020

À joindre obligatoirement dûment complétée et signée

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse actuelle : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

Messagerie électronique : _____@_____

Avez-vous été candidat(e) à Shakers dans les années passées ? Oui Non

Si **oui**, en quelle(s) année(s) ? _____

Vos études : votre dernier diplôme obtenu : _____

Avez-vous participé à une (ou plusieurs) résidence(s) d'artiste ? Oui Non

Si **oui** lesquelles ? (Organisme + Ville)

1 _____

2 _____

3 _____

Je certifie sincère et exacte les éléments précédemment fournis.

A _____ le _____

signature